

## LA LETTRE DE LA COMMUNE

## **EDITORIAL**

Depuis quelques mois, à plusieurs communes, nous explorons la faisabilité de nous regrouper volontairement en une commune nouvelle. Renforcement des périmètres et des des régions et des intercommunalités, affaiblissement des communes et de leurs moyens : Montrevel-en-Bresse n'échappe pas à cette évolution nationale. A plusieurs communes, nous aurons la bonne taille pour peser davantage dans le vaste ensemble que constitue notre toute jeune Communauté d'agglomération, qui gagnera en efficacité à avoir en son sein des communes moins nombreuses, mais plus fortes. Avant fusion, la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse, par manque de capacité de ses communes, avait développé une offre particulièrement forte de services à la population (ex. : centre de loisirs, activités périscolaires, petite enfance, soutien aux associations et personnes âgées...). Ces activités, reprises dans un premier temps par la Communauté d'agglomération, seront, sans doute, rendues aux communes, leur généralisation à l'ensemble des 75 communes n'étant pas envisageable. La Communauté d'agglomération, comme toutes les intercommunalités similaires, se recentrera sur ses compétences stratégiques : l'aménagement et l'attractivité de son territoire. Néanmoins, il est inenvisageable de dégrader l'offre de services à la population. Afin d'être en capacité de reprendre cette offre, nos communes doivent « monter en taille ». La commune nouvelle n'est pas une fusion. A elle, le soin d'assurer l'égalité fiscale entre les habitants, leur égal accès aux services et équipements communaux et la maintenance du patrimoine. A elle, de nous assurer du poids d'un plus grand nombre d'habitants pour mieux être entendu à l'extérieur. Chacune des communes-membres continuera à exister, à conserver son nom, avec de réels moyens de proximité. Elles recevront délégation pour tout ce qui concerne notre vie quotidienne : école, mairie, état-civil, cimetière, agents de proximité, comme aujourd'hui. Elles continueront à faire vivre la vie associative et démocratique. Les manifestations traditionnelles seront maintenues (repas des anciens, de la chasse, fêtes des classes, manifestations patriotiques...).

La commune nouvelle nous apparaît donc le bon compromis entre la nécessité absolue de conserver nos racines communales et l'exigence tout aussi absolue d'atteindre la bonne dimension, pour ensemble mieux bâtir notre avenir. Les territoires des communes autour de Montrevel-en-Bresse sont très imbriqués : les habitants vivent déjà, travaillent, se déplacent et ont des loisirs sur des lieux pour lesquels les frontières actuelles des communes n'ont guère de sens.

C'est cet ensemble de raisons pour lesquelles il nous a semblé responsable de nous engager volontairement dans ce projet d'avenir et de vous inviter à nous suivre dans cette démarche, avant que l'Etat vienne le décréter d'autorité comme il a opéré pour les intercommunalités et les régions.

Jean-Pierre ROCHE Maire de Montrevel-en-Bresse

## La requalification du centre-ville est lancée

Chacun le sait bien et le vit au quotidien, le centre de Montrevelen-Bresse est confronté à un trafic élevé de véhicules légers et de poids lourds et à une prédominance de la voiture, au détriment des mobilités douces.

De ce fait, le centre-ville est aujourd'hui menacé de dévitalisation. La sécurisation et la limitation des nuisances liées aux flux de circulation, comme la réduction de la place de la voiture, sont impératives. Ces enjeux vont de pair avec des objectifs de maintien et de renforcement de l'appareil commercial et de l'habitat.

Au final, c'est l'amélioration du cadre de vie de tous, et donc de l'attractivité du centre-ville, qui est recherchée.

Le projet global de requalification du centre-ville consiste en un réaménagement de qualité des espaces publics et des voiries et en un nouveau plan de circulation et de stationnement.

Un large périmètre est concerné. Il s'étend des rues Bresse Cocagne et des Carronnières à l'Ouest, de la place du Général de Gaulle et de la rue de la Gare au Sud, de la Grande rue, de la place du 3 septembre, des rues du Château et des Tortipieds à l'Est et de la route de Chalon au Nord. Lors d'un précédent conseil, le conseil municipal unanime avait acté le passage de la voie verte par les rues des Carronnières et Bresse Cocagne.

Le projet sera mis en œuvre par tranches successives. La première phase, qui va être immédiatement engagée, concerne la place du 3 septembre, les rues des Tortipieds et du Château et la Grande rue : début des travaux en 2019.

La seconde phase porte sur les rues Bresse Cocagne, des Carronnières et de la Gare et le carrefour du Général de Gaulle. La réalisation de cette phase sera soumise à une délibération spécifique du conseil municipal. Les temps de concertation organisés dans le cadre des études préalables se poursuivront tout au long de la réalisation du projet.

# 11 novembre 1918 – 11 novembre 2018 : appel à la commémoration

Tous les habitants de Montrevel-en-Bresse sont invités à participer à la commémoration du  $100^{\rm e}$  anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. Celle qui devait être la dernière en Europe et qui causa la mort de 10 millions de personnes.

Rendez-vous à 9h15 place de l'hôtel de ville pour le défilé au monument aux morts avec la lecture des noms des Montrevellois morts sur les champs de bataille entre 1914 et 1918

Nous sommes tous invités à pavoiser aux couleurs de la France et de l'Union européenne. On espère une présence nombreuse des élèves et de leurs enseignants, le devoir de mémoire étant crucial!

## **Urbanisme**: les projets avancent

Le projet immobilier Promoval situé sur le tènement de l'exferme Perret près des jeux de boules a fait l'objet d'un dépôt de permis le 12 juillet 2016, accordé en date du 7 octobre 2016 pour un immeuble de 29 logements. Les promoteurs ont rencontré les voisins pour discuter de l'aménagement du projet; ils ont modifié l'emplacement de certaines fenêtres et prévu un parking souterrain afin de diminuer les nuisances sonores. Après le rejet de deux recours gracieux de deux voisins, l'un d'entre eux a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Lyon.

Le 23 janvier 2018, le tribunal administratif de Lyon a rejeté la requête de la SCI des Remparts et l'a condamnée à verser 1200€ à la commune de Montrevel-en-Bresse et 1200€ à la société Promoval. Le 17 avril 2018, un certificat de non-appel a été délivré par la Cour Administrative d'Appel de Lyon. Le projet va pouvoir enfin débuter après cette parenthèse contentieuse de près de deux années qui fort heureusement n'empêchera pas la réalisation de ces logements.

D'autres projets immobiliers sont en cours : dans le quartier de la Chenevière, 10 logements groupés et 33 logements en collectif par la SEMCODA; sur l'ex-tènement Fourrier, rue des Serves, un immeuble de 18 logements par Alila.

#### Les écoles sont définitivement rénovées

Engagement pris, engagement tenu : les élus municipaux avaient annoncé que durant ce mandat, les deux écoles seraient réhabilitées. C'est dorénavant chose faite. Après la réhabilitation lourde de l'école élémentaire et la construction d'une salle mutualisée en 2016/2017, les travaux de rénovation de l'école maternelle sont achevés. Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation lourde, avec nouvelle configuration des locaux, accès sécurisés et handicapés, sas d'entrée, nouveau préau et aire de jeu reconfigurée. Il ne restera plus qu'à refaire le toit, dont la rénovation n'était initialement pas prévue, mais qui est nécessaire après l'épisode de grêle de juillet 2017.

Ce projet d'un montant total de 4 millions hors taxes a bénéficié des aides financières de l'Etat et du Conseil départemental. Il permet des conditions de travail optimum pour les enseignants, les personnels et les enfants.

A noter que les écoles modulaires disparaîtront pour laisser la place à un parking pour les besoins des écoles, du pôle petite enfance mais aussi de la cité administrative, soit environ 75 places supplémentaires.

## Une journée portes ouvertes à l'école maternelle le samedi 22 septembre

Comme pour l'école élémentaire, les habitants de Montrevelen-Bresse sont invités à visiter la nouvelle école maternelle rénovée samedi 22 septembre de 9h00 à 12h00. Cette matinée sera couplée avec l'inauguration du groupe scolaire et de sa dénomination (voir ci-après).

#### Un nom pour les écoles

Le groupe scolaire portera dorénavant le nom de Simone Veil. Rescapée des camps de la mort au matricule 78651, femme politique engagée, européenne convaincue, cette femme académicienne incarne de nombreuses valeurs que nous partageons tous, dont celle notamment de la lutte contre toutes les formes de racisme, qui doit s'enseigner aux plus jeunes. C'est pour cette raison que le conseil municipal a décidé, puisqu'il en a lui seul la compétence, de donner le nom de cette illustre femme à nos écoles, après avis très favorable de sa famille, de l'inspecteur de circonscription de l'Education

nationale, du conseil d'école de maternelle. Seuls les enseignants de l'école élémentaire étaient contre. Simone Veil est entrée au Panthéon le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

## Des services de l'inspection de l'Education nationale s'installent à l'école élémentaire

La commune a été saisie d'une demande de l'inspection académique pour installer les services de l'inspection, circonscription Bresse (inspecteur et 4 collaborateurs), au 2è étage de l'école élémentaire. Impressionné par la qualité des locaux proposés à Montrevel-en-Bresse, l'Etat a sollicité la commune pour ses services, actuellement situés à Attignat. L'IEN de Bresse rayonne en effet sur toutes les écoles de la Bresse. Les locaux du second étage seront donc aménagés pour une installation prévue en 2019.

## Pensez à vos cartes d'accès pour l'entrée à la base de plein air

Comme chaque année, les habitants de la commune sont invités à valider leur carte d'accès à la base de plein air pour la période estivale. Se présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile pour obtenir la vignette 2018. En revanche, si vous n'en disposiez pas ou si vous l'avez perdue, vous devrez vous acquitter de la somme de 5 euros pour création de la carte, demande à effectuer auprès de l'accueil de la cité administrative, à l'entrée de la mairie.

## L'Agglo réalisera un terrain synthétique à l'Huppe

Dans le cadre de sa compétence « sport », la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse va réaliser un terrain synthétique sur l'actuel terrain de l'Huppe. Ce projet, porté par la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse, a été repris par la grande Agglomération. Il sera mis à disposition de club cantonal Bresse Tonic Foot en priorité, mais servira aussi au club local et aux élèves du collège. Un investissement de 500 000€ pour le territoire.

#### Assainissement : le bout du tunnel...

La deuxième tranche d'assainissement sur la commune s'achève avec la réfection des voies de circulation endommagées par les travaux, avenue de Mâcon, rue du Stade et rue de l'Huppe. Compte-tenu de la dégradation de la chaussée rue du Stade, qui devait être reprise, la commune a décidé de prendre en charge une part du coût des travaux pour une réfection totale de la bande de roulement. Il restera, à la rentrée de septembre, un raccordement à réaliser rue de la Gare. Ces travaux d'une durée de deux semaines nécessiteront la fermeture à la circulation de la rue de la Gare, avec mise en place d'une déviation.

Dans le cadre de cette mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, une réunion d'information des habitants concernés sera organisée courant septembre pour les informer des mesures à prendre pour se mettre en conformité.

#### Le cheminement doux de Cuet en réalisation

Les travaux engagés pour la liaison douce entre le centre de Montrevel-en-Bresse et le bourg de Cuet ont bien avancé. Début juillet, des travaux interviendront sur la chaussée dans la traversée du hameau de Cuet, avec modification du profil de la route et coulage de bordure sur les deux côtés pour ramener la voie principale à 5,5 m. Les panneaux d'agglomération seront déplacés aux abords du pont. La passerelle au-dessus du ruisseau sera également posée dans l'été et les enrobés réalisés en septembre.

## Quel avenir pour le comité des fêtes ?

Les membres du comité des fêtes, n'étant plus assez nombreux et ne voyant pas arriver de nouveaux adhérents, ont décidé de suspendre l'activité de l'association. La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui se sont investies depuis de nombreuses années. Si l'association n'est pas dissoute pour l'instant au niveau préfectoral, elle le sera si personne ne se propose de la relancer. L'arrêt d'une telle association serait vraiment dommageable pour la vie de notre commune. La municipalité sollicite donc les habitants qui souhaiteraient s'investir pour relancer un nouveau comité des fêtes. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

## Les activités du Conseil Municipal Enfants

Au cours de l'année 2018, le Conseil Municipal Enfants (CME) et la maison de retraite de Montrevel-en-Bresse mènent un projet commun sur le thème de la photographie. Ce projet artistique consiste à prendre des photographies, à les développer en chambre noire, puis à les exposer. Dans ce cadre, les jeunes élues et six résidents de la maison de retraite ont visité mercredi 27 juin le musée de la photographie Nicéphore Niépce à Chalon-sur-Saône. Cette sortie a été précédée d'un repas partagé par tous les participants.

Autre projet du CME pour 2018 : l'organisation d'une journée environnement le samedi 29 septembre de 9h à 12h afin de procéder au nettoyage de trois ou quatre lieux situés sur la commune. Tous les habitants seront les bienvenus à cette matinée. A noter qu'à partir de septembre, Morgane Favre, cessera, pour raisons personnelles, son mandat d'élue. Merci à elle pour sa participation.



Le CME et les résidents

## Une initiation à l'informatique et à l'anglais pour les séniors

Sous l'impulsion du CCAS et gérée par l'association familiale, une initiation à l'informatique et à l'anglais, à destination des séniors de la commune, est proposée à partir de septembre 2018

<u>Informatique</u>: sessions de 12 personnes (une pour les débutants et l'autre pour les plus confirmés), 12 séances d'une heure 30 minutes. Le tarif est de 50 euros.

Anglais, il s'agit d'une nouveauté: initiation proposée aux grands débutants et aux personnes désirant se perfectionner. Deux groupes de 8 personnes et 28 séances sont proposés pour un coût de 195 €.

Renseignements et inscriptions en mairie au 04 74 25 68 96 avant le 20 août 2018.

## La voie verte est ouverte au public

Le premier tronçon de la voie verte « La Traverse, de Bresse en Revermont » qui relie Attignat à Jayat est ouvert depuis juin. Cette réalisation est portée par la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. D'Attignat à Jayat, en passant par Cras-sur-Reyssouze, Malafretaz et Montrevel-en-Bresse, la voie verte suit le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer. Celle-ci reliait autrefois Bourg-en-Bresse à Chalon-sur-Saône. A ce jour, 10 km ont été aménagés. La traversée de l'agglomération de Montrevel-en-Bresse sera réalisée ultérieurement, en lien avec l'opération de requalification du centre-ville. Le 2ème tronçon de «La Traverse, de Bresse en Revermont » sera aménagé entre le parc de loisirs de Bouvent à Bourg-en-Bresse et Viriat. Les travaux seront réalisés en 2019. Des prolongements sont d'ores et déjà envisagés au Nord (vers Saint-Trivier-de-Courtes) comme au Sud (vers Ceyzériat). A terme, la voie verte reliera les grands itinéraires cyclo-touristiques de la région, des rives de l'Ain avec la Via Rhôna à la Voie bleue en Saône-et-Loire.

#### Un budget 2018 volontariste

Voté à l'unanimité des élus municipaux, le budget primitif 2018 s'équilibre à 1 566 700 € en section de fonctionnement. La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit. Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 1 289 600 €, en légère baisse par rapport au total des prévisions 2017 (-1,07%). La diminution des charges à caractère général (-7,42%) « compense » la hausse des charges financières, liée au remboursement des intérêts des deux emprunts contractés en 2017. Les recettes prévisionnelles réelles sont en très léger recul (1 552 700 €, soit -0,70%); les taux de la fiscalité locale sont maintenus par rapport à 2017.

Ce budget conduit à dégager une épargne brute à hauteur de  $260\ 000\ \mbox{\ensuremath{\$ 

#### Le Forum des associations est reporté

C'est avec regret que la municipalité a dû prendre la décision d'annuler la 4ème édition du Forum des associations. En effet, trop peu d'associations ont répondu positivement à l'invitation. Rendez-vous en 2019, en espérant retrouver l'enthousiasme suscité par les précédents forums.

## Le Chiffre du mois : 45

C'est le nombre de kilomètres que parcourra, à terme, la voie verte « La Traverse, de Bresse en Revermont » sur le territoire de la Communauté d'agglomération. Ceci lorsque la traversée de Montrevel-en-Bresse sera réalisée.

#### Les naissances du 1er janvier 2017 au 30 juin 2018

#### Bienvenue à :

Maëlys MASSARD, Sianna BORIE, Théo BOYAT, Martin DEBOEUF, Matthew ANDRE, Lucie CAMUS, Lukas POMATHIOS, Gionvanna LEVEUGLE, Hyes ABDESSAMAD, Shoshana ADAM, Léa BUCHER, Eléna PUVILAND, Ishak AYDOGAN, Roy RAVIER, Jade GOURIER, Kataleyaa LOUP POMERET.

#### Les chiffres de l'Etat Civil du 1er janvier au 30 juin 2018 :

#### Nos vœux de bonheur à :

Laurence DOIGNIES et Philippe RICHERD, Brigitte RAYNAL et Bernard ANTOINE, Sandrine TRICHARD et Yvon LAUVERGER, Fabienne BOCQUILLOD et David VIRICEL, Carine BESSON et Frédéric CERATO.

#### Une pensée pour :

Mme Juliette TEMPORAL, Raymond BOUTON, Mme Georgette MUSY, Roland DEMEURE, Mme Germaine BOULY, Mme Simone DUBOIS, Paul LOUVET, Frédéric JANODY, Paul PERRIN, Mme Paulette LAMBERT, Mme Marie Marguerite FARDÈLE, Mme Léone DESMARIS, Mme Yvette MARECHAL, Mme Carole BONNEFOY, Francis JACQUARD, Gérard DARBON, Mme Paule COCHAUD, Fernand BERARDAN, Mme Marie Yvonne FONTAINE, Mme Odette PERRIN, René LECOMTE, René BERTHAUD, Mme Madeleine EXTIER, Henri FEILLENS, Mme Yvette CERRO, Emmanuel GIREL, Mme Andrée PETIT, Paul BRANCHY, Richard BOUROUNOFF.

#### Samedi 13 octobre : repas des aînés

Vous avez 75 ans et plus en 2018, réservez la date du 13 octobre pour le traditionnel repas organisé par le CCAS. Si vous êtes concernés et ne recevez pas d'invitation début septembre, n'hésitez pas à vous adresser directement au secrétariat de mairie. Les nouveaux arrivants sur la commune et les personnes non inscrites sur les listes électorales doivent se faire connaître dans les meilleurs délais pour participer à ce moment convivial d'échanges.

#### En bref...

- \* Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année selon l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2017. En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée. Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie.
- \* Il est rappelé de respecter des règles en ce qui concerne le bruit. Pour la tonte et autres travaux bruyants, les horaires sont les suivants : du lundi au vendredi : de 8h à 12h et 14h à 19h30

le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Merci à chacun de faire des efforts pour le bien-vivre ensemble.

## Demandez le programme

En partenariat avec le Comité des fêtes, nous vous proposons le programme des manifestations associatives qui se dérouleront à Montrevel-en-Bresse pour la période du 13 juillet au 31 octobre 2018 :

#### FESTIVAL SUR UN PLATEAU du 1<sup>er</sup> au 7 août

15 spectacles sur des textes autour de Shakespeare, Molière, Andersen, Visniec, Victor Hugo, Atiq Rahimi, Régis Vlachos, Marcel Proust, Arthur Rimbaud...

13 juillet : Bréchets de poulets de la société de

chasse, le soir,

14 juillet : Bréchets de poulets de la société de

chasse, midi et soir, Feu d'artifice sur le lac.

15 juillet : Bréchets de poulets de la société de

chasse le midi,

20 juillet : Marché des saveurs nocturnes à la

ferme du Sougey,

22 juillet : Challenge Maurice Béreyziat et

Michel Berret de l'Union bouliste,

3 août : Course semi-nocturne du Comité

cycliste,

8 août : Don du sang à la salle des fêtes, de

15h30 à 19h,

15 août : Challenge Lilian Picard de l'Union

bouliste.

Challenge Bar du centre de l'Union

bouliste,

1<sup>er</sup> sept : Fête de la grignotte du RCCM,

2 sept : Commémoration de la bataille de

Montrevel.

Fête de la grignotte du RCCM,

3 sept : Challenge Jean-Louis Guillemot de

l'Union bouliste,

6 et 7 oct : Bourse aux vêtements de

l'association familiale à la salle des

fêtes

13 oct : Repas du CCAS à la salle des fêtes,

17 oct : Don du sang à la salle des fêtes de 9h

à 13h,

26 oct : Quine loto du G.E.M. à la salle des

fêtes.

Retrouvez toutes les informations sur le site du comité des fêtes : <u>www.cdf-montrevelenbresse.net.</u>

### www.montrevel-en-bresse.fr

Le site Internet de la commune est en ligne. Démarches en ligne, conseils municipaux, grands projets, évènements... vous y trouverez une multitude d'informations.

Certaines rubriques sont en cours de finalisation. De nouveaux articles seront progressivement publiés.